



Communiqué UFETAM-CFDT

Décroisement Sécurité Routière

15 juin 2017 - Paris, La défense

Dans toutes les réunions sur le décroisement sécurité routière, la CFDT a défendu les agents face au mutisme de nos ministères sur leurs conditions de transfert au ministère de l'Intérieur.

Aujourd'hui, la situation est bloquée par le refus de prendre en compte des revendications légitimes, telles que le report de la date au 1er janvier 2019 et le maintien en sureffectif des agents non volontaires dans leur service d'origine.

La réponse du ministre Hulot ([pour lire, cliquez sur ce lien](#)) est consternante et irrecevable. Aucune avancée positive n'est évoquée.

En conséquence, nous maintenons notre décision de ne pas participer au CTM de ce jour et nous appelons l'ensemble de nos élu-e-s CFDT à ne siéger dans aucun CT, CHSCT DDT et DREAL ayant ce point à l'ordre du jour.

Cette fin de non-recevoir de la part d'un nouveau ministre qui prône la solidarité jusque dans l'intitulé de son ministère augure mal de la suite.

Soyons vigilants, résolus et pugnaces.

N'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos difficultés personnelles et de terrain sur ce sujet. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à les porter haut et fort et à qui de droit. Nous ne céderons pas !

La secrétaire générale de l'UFETAM CFDT
Véronique THYS